

AFFICHETTES DÉCHETS : BON À SAVOIR

Pour sensibiliser les collaborateurs au tri des déchets, les entreprises ont recours à des techniques diverses et variées. L'utilisation d'**affiches** à apposer sur les conteneurs, reprenant de manière claire et univoque les déchets que peuvent contenir ceux-ci (et éventuellement les déchets qui y sont interdits), constitue un excellent moyen pour optimiser la compréhension du tri.

Associées à un code couleur pertinent, il s'agit d'un moyen simple pour sensibiliser les collaborateurs et limiter les erreurs liées au tri des différents déchets.

Afin d'aider les entreprises dans la mise en place d'une signalétique claire et efficace relative au tri des déchets, la Cellule Environnement d'AKT for Wallonia a créé des affichettes de marquage pour différents flux de déchets.

CODE COULEURS

En Wallonie, aucun code couleur officiel n'est défini pour les différentes fractions de déchets triés. Les affichettes déchets réalisées par la Cellule Environnement d'AKT for Wallonia ont donc été établies suivant un code de 3 couleurs basé sur les différentes catégories de déchets :

- **Gris** pour les déchets inertes ;
- **Rouge** pour les déchets dangereux ;
- **Vert** pour les déchets non-dangereux.

Néanmoins, dans un souci de cohérence avec les déchets issus des ménages, la couleur **bleue** a été conservée pour l'affichette relative aux déchets PMC (déchets non-dangereux).

UTILISATION DES AFFICHETTES

Il est évident que, pour une efficacité optimale, l'utilisation des affichettes seules, sans une campagne de sensibilisation adaptée, ne suffit pas. Afin de maximiser l'impact de leur utilisation, elles doivent être appliquées sur l'ensemble du matériel et des supports utilisés pour le flux concerné (conteneur, zone de marquage...) et ce, dans toute l'entreprise (ateliers, bureaux, production...).

Ces affichettes sont téléchargeables gratuitement sur le site www.environnement-entreprise.be (fichiers pdf) et imprimables librement (jusqu'au format A3).

Elles sont destinées exclusivement à des fins de marquage de conteneurs sur le site de l'entreprise. Pour toute autre utilisation, merci de nous contacter (environnement@akt.be).

Vous pouvez également vous inspirer de ces affichettes pour créer vos propres modèles en choisissant d'autres pictogrammes ou couleurs pour chaque flux de déchets.

QUELQUES EXEMPLES D’AFFICHETTES



Téléchargez gratuitement l'intégralité des affichettes sur :
www.environnement-entreprise.be

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions !



Mise à jour du document : Février 2025